



Mise à jour sur la COVID-19 pour les membres de l'ACHD 24 avril 2020

L'ACHD est ici pour vous aider

Lisez nos dernières mises à jour :

www.achd.ca/alertesdesecurite

Faites-nous parvenir un courriel à : alertes@achd.ca

Cher membre,

Détails sur la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

Dans le cadre de nos efforts continus à militer pour nos membres et à les soutenir, l'ACHD et l'Association canadienne dentaire (ADC) continuent de partager de l'information et de collaborer en matière de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Les cabinets dentaires et d'hygiène dentaire qui ont été touchés par la COVID-19 peuvent soumettre une demande pour la SSUC lorsque le portail de demandes ouvrira le lundi 27 avril. Les employeurs peuvent être admissibles à une subvention de 75 % du revenu des employés pour une période allant jusqu'à 12 semaines, et la subvention s'applique de façon rétroactive à compter du 15 mars 2020 jusqu'au 6 juin 2020.

D'autres renseignements sur l'admissibilité et le processus de demande sont offerts [ici](#).

Les représentants du gouvernement prévoient avoir traité 90 % des demandes d'ici au 5 mai et l'argent commencera à être versé peu de temps après.

Bien que l'ACHD reconnaisse que plusieurs dentistes et hygiénistes dentaires indépendants peuvent ne pas être en mesure de bénéficier de cette subvention salariale, nous savons que certaines personnes s'y intéresseront.

THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122 Wellington St W, Ottawa, ON K1Y 2Y7 Tel. 613-224-5515 Fax 613-224-7283
info@cdha.ca Toll Free 1-800-267-5235 www.cdha.ca

Les hygiénistes dentaires de doivent **pas** travailler activement pour être admissibles à la subvention salariale. Alors que les hygiénistes dentaires ne peuvent pas fournir de traitement d'hygiène dentaire, ils peuvent être proactifs, maintenir des liens avec les clients, et aider à réussir la transition vers la réouverture de leur cabinet.

Des tâches possibles sont :

- L'élaboration de stratégies pour gérer l'horaire d'hygiène dentaire lorsque le cabinet sera ouvert à nouveau.
- Effectuer des appels de soins aux clients pour répondre à toute question sur leur santé buccodentaire en vue de maintenir une relation avec eux pendant la fermeture du cabinet.
- Sensibiliser les clients sur l'importance de la santé buccodentaire et maintenir le contact pendant la période d'éloignement social.
- Sensibiliser les clients sur l'importance de recommencer leurs visites régulières après la période d'éloignement social.
 - Préparer une liste de clients qui n'ont pas été au cabinet dans les 12 à 36 derniers mois. Vous pourrez communiquer avec ces clients lorsqu'une date sera fixée pour la réouverture du cabinet, ou plus tard selon l'horaire.
 - Suivre des cours en ligne et visionner des webinaires pour améliorer votre pratique. Les sujets comprennent la formation continue, la gestion du cabinet, une formation sur des logiciels ou sur leur utilisation, etc. Visitez le [site Web de l'ACHD](#) pour consulter les ressources offertes.
 - Évaluer le cabinet et les fournitures pour déterminer les changements qui devront être apportés, gérer l'inventaire, nettoyer le cabinet, etc.

Ressources pour les soins des clients pendant la fermeture du cabinet

L'ACHD reconnaît le besoin de maintenir les relations entre les clients et leurs hygiénistes dentaires. Demeurez à l'affût des ressources qui vous seront offertes la semaine prochaine, y compris :

- Une fiche de conseils : Soins personnels pour les clients pendant la COVID-19
- Une vidéo et une fiche de conseils : Comment faire des appels de soins aux clients (pour les hygiénistes dentaires)

À VENIR : Perfectionnement professionnel provenant du coffre

Le 1^{er} mai, l'ACHD diffusera à nouveau une sélection de six webinaires gratuits. Les sujets comprennent le cannabis, les risques liés aux produits et les implants dentaires. Lorsque vous serez inscrit, vous aurez jusqu'à un an pour accéder au contenu. Préparez-vous à ouvrir le coffre!

Nouvelle offre de cours

Malheureusement, la violence familiale est répandue dans notre société. L'ACHD est fière d'offrir les Ressources éducatives sur la violence familiale VEGA. Le projet VEGA (**V**iolence, **E**vidence, **G**uidance, and **A**ction) (violence, preuve, conseil, action) a été créé à l'Université McMaster en collaboration avec 22 organismes de santé, y compris l'ACHD. Il fournit des ressources éducatives pour répondre aux besoins des personnes qui peuvent avoir subi de la violence familiale. Les hygiénistes dentaires sont dans une position privilégiée pour dépister des signes de maltraitance et offrir de l'aide. Après avoir réussi le cours sur les Ressources éducatives sur la violence familiale VEGA, l'hygiéniste dentaire sera mieux en mesure de reconnaître la violence familiale et d'y répondre de façon sécuritaire. Veuillez consulter la [bibliothèque de cours](#) de l'ACHD pour obtenir plus de détails.

Coordonnées pour communiquer avec Service Canada

L'ACHD a entendu de nombreuses histoires d'hygiénistes dentaires qui étaient mis en attente pendant des heures, ou qui ne sont jamais parvenus à communiquer avec quelqu'un lorsqu'ils essayaient de communiquer avec Service Canada. Le gouvernement fédéral a fourni un formulaire de demande de service en ligne. Veuillez vous rendre au [Formulaire de demande – Service Canada](#) pour obtenir plus de détails. Des utilisateurs ont signalé avoir obtenu un appel de retour dans les 24 à 48 heures plus tard.

L'ACHD continuera de fournir des mises à jour à mesure qu'elles seront disponibles.

~

Veuillez demeurer en santé et prendre soin de vous pendant cette période difficile.

Tout le monde peut contribuer au ralentissement de la COVID-19.

